

<http://www.snetap-fsu.fr/Alsace-Boycott-du-CTREA-du-16.html>



Alsace : Boycott du CTREA du 16 février

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 21 février 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Depuis le début de l'année scolaire 2011-2012, et suite aux annonces budgétaires 2012, le SNETAP-FSU sollicite Monsieur Le Maire, Ministre de l'Agriculture pour une rencontre. Cette demande n'étant toujours pas entendue, nous avons décidé d'établir un boycott de toutes les instances de pilotage du Ministère.

Malgré la volonté des agents d'exercer au mieux leurs missions, le service public perd en qualité et en envergure chaque année. Les usagers sont touchés, les personnels aussi : les conditions de travail de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, [CPE](#), administratifs, techniciens de laboratoire, infirmières et personnels de direction) se sont considérablement dégradées.

Pour l'Enseignement Agricole Public, le budget prévoit la suppression de 168 postes en 2012. Ces destructions d'emplois s'ajoutent à celles que nous subissons déjà depuis de trop nombreuses années. Cela se traduit pour la région Alsace par la suppression de 2,5 [ETP](#), dont une [MIS](#). Comment imaginer la disparition de postes supplémentaires dans des établissements déjà exsangues ?

La poursuite des rénovations des diplômes, alors qu'aucun bilan critique de la [RVP](#) n'a été réalisé, se fait à un rythme qui sacrifie la cohérence et l'efficacité au profit des économies de moyens. L'enseignement de spécialité en filière S est vidé de son sens avec la disparition de la Biologie - écologie. La filière STAV est empêtrée dans ses incohérences dues à une baisse drastique des volumes horaires dans plusieurs disciplines.

Le projet de modification de l'évaluation des enseignants, excluant de fait le cœur du métier qu'est la pédagogie, revient à dresser les personnels les uns contre les autres en partageant la misère sous l'alibi de la valorisation du mérite. Les [CAP](#), pour gérer l'évolution des carrières, et l'Inspection pour évaluer les pratiques pédagogiques sont les seules instances légitimes et doivent le rester.

Enfin, le plan de déprécarisation annoncé à grand bruit, ne propose que 300 postes (enseignants et non-enseignants confondus) pour presque 3 000 ayant droit, et revient à nouveau à opposer les catégories de personnels les unes aux autres en excluant les agents sur budget d'établissement.

De telles perspectives sont inacceptables car elles remettent en cause le devenir de l'Enseignement Agricole Public et donc l'avenir des jeunes qui auraient fait le choix des métiers de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt, de la nature ou des territoires. Dans ces conditions, nous ne pouvons cautionner cet état de fait et avons décidé de ne pas siéger au [CTREA](#) Alsace.

Aussi, Monsieur le Directeur Régional par interim, Madame la Chef de Service, nous vous demandons de faire part à notre Ministre du sentiment d'insécurité dominant dans les lycées agricoles publics, notre demande de recevoir en audience les représentants des personnels pour renouer le fil du dialogue social et notre exigence d'un collectif budgétaire pour l'Enseignement Agricole Public.

Soyez assurés de notre attachement à un Enseignement Agricole Public de qualité.